

Projet Educatif



Le Collège Sainte-Marie est un Etablissement Catholique d'Enseignement qui scolarise des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, répartis sur plus de 30 classes.

Parents, enseignants, membres du personnel, et élèves sont rassemblés en **une communauté éducative** soucieuse de vivre dans un climat de confiance mutuelle, de liberté et de charité, de collaboration et de dialogue.

ACCUEIL de TOUS :

Arrivés au Collège enfants, les élèves le quitteront adolescents. Ce sont donc quatre années où nous allons accompagner les jeunes dans le développement de **leur personnalité**, dans leur ouverture aux autres et au monde et dans le cheminement de leur foi.

Ces objectifs donnent sens et raison d'être à notre Collège. Ils orientent l'éducation que nous essayons de promouvoir auprès des garçons et filles, aux possibilités scolaires différentes, **accueillis** sans distinction d'origine. Le Collège a ainsi le souci de lever les obstacles financiers et de s'ouvrir à tous. Que chacun se sente accueilli, aimé, respecté, et soit heureux d'y vivre. Cela requiert, de la part des éducateurs, patience et bienveillance. Le Collège Sainte-Marie aide les élèves à découvrir leurs propres capacités, à avoir **confiance** en eux, à se construire dans **l'effort**, et ainsi à s'assumer pleinement dans le respect d'une discipline imposée et consentie pour le bien de tous. Les exigences, perçues parfois comme contraignantes, doivent conduire à l'apprentissage d'une vraie responsabilité et d'une authentique liberté.

Nous tenons particulièrement à certaines valeurs et **qualités de cœur** : respect de soi et des autres, conscience dans le travail, honnêteté et loyauté, générosité, volonté, sens des autres, entraide.

PEDAGOGIE et ACCOMPAGNEMENT :

Au plan intellectuel, l'accent est mis sur la réflexion, la recherche, la mémorisation, le travail persévérant et bien fait. L'acquisition d'une méthode de travail efficace et **de solides connaissances** prépare nos élèves à entrer dans de bonnes conditions au lycée. Nous tenons aussi à tendre la main aux enfants ayant des difficultés. **Une écoute** attentive, une meilleure disponibilité des éducateurs formés et volontaires apportent à ces élèves une aide bienveillante et constructive. Ainsi, un climat de confiance réciproque peut s'établir.

L'autonomie et l'entraide dans le travail sont simultanément encouragées : aide aux devoirs et aux leçons, méthodologie, remédiation, aide des élèves de 6^{ème} par des élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, dispositif "devoirs faits" le soir, fréquentation du C.D.I., et ouverture aux nouvelles technologies...

Travailler dans des conditions agréables est indispensable : Nous attachons une attention particulière à la qualité du matériel pédagogique, à la propreté du Collège, **au cadre de vie**.

ORIENTATION :

L'avenir de nos jeunes et leur orientation professionnelle nous préoccupent : contact avec des adultes dans le cadre du forum des métiers, rencontres avec les directeurs de lycées, visites des établissements privés, ouverture au monde économique par des visites d'entreprises, par les séquences d'observation en milieu professionnel pour tous les 3^{ème}, participation à la semaine de la science...

BIEN VIVRE AU COLLEGE SAINTE-MARIE :

Nous essayons également d'entretenir des liens avec les pays voisins dans le cadre de séjours de courte durée, et d'appariements avec des collègues étrangers. Dans le même esprit, l'initiation à l'allemand en 6^{ème}, les sections européennes anglais en 4^{ème} 3^{ème} témoignent de notre volonté de favoriser **l'apprentissage des langues**.

Enfin, **des voyages**, des sorties pédagogiques sont organisés tout au long de la scolarité des collégiens.

Notre volonté est aussi d'éduquer **le goût**. Dans un cadre agréable, des menus de qualité sont proposés.

Soucieux du développement équilibré et harmonieux des aptitudes physiques, nous désirons voir grandir **l'esprit sportif et le sens de l'équipe**. L'Association Sportive offre un large éventail d'activités, et coordonne les différentes compétitions de sports collectives ou individuelles.

Place est donnée à **l'éducation artistique**, en particulier au théâtre avec l'atelier d'expressions proposé à tous les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} par deux comédiens professionnels, à la musique, et aux arts plastiques. Les élèves peuvent rejoindre la chorale : des concerts sont donnés chaque année.

Notre souhait est que le Collège soit **un lieu d'ouverture aux autres et au monde**, et que les jeunes n'y soient pas de simples consommateurs d'un savoir.

La tolérance entre tous les membres de la communauté du Collège est indispensable. Parents et éducateurs cherchent à éveiller les élèves aux problèmes du monde, et à favoriser des opérations de solidarité. Des actions sociales et humanitaires, en lien avec divers organismes, suscitent une réelle **générosité**.

PASTORALE :

Notre communauté est une cellule d'Eglise qui participe activement à la vie du monde.

La proposition de la foi est offerte à tous. Les moyens mis en œuvre sont divers : groupes de **catéchèse** en 6^{ème} 5^{ème}, journées de réflexion, de partage en 4^{ème} 3^{ème}, célébrations, temps de prière, d'écoute... témoignages de vie chrétienne, encouragements à prendre part aux activités paroissiales, aux rencontres avec les personnes seules, handicapées... Nous recherchons la collaboration de tous dans cette tâche, et nous nous réjouissons de l'apport de chacun.

Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Eglise Catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service

éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et de la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'Ecole prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise Catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun.